

PROCES VERBAL - REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 13 Février 2025 à la salle du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 Février à 19 H 30, Le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 30 Janvier 2025 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire Anthony DUBUS.

Présents : Mr DUBUS Anthony, Mme SOULAS Corinne, Mr CALARD Stéphane, Mme PONCEAU Brigitte, Mme BIZET Marianne, Mr ROSTAN Amaury, Mme KENNEL, Laura, Mme BIMBAUD Isabelle, Mr MOREAUX Mathieu, Mr TOUZEAU Manuel, Mr BAILLARGEAT Arnaud, Mr CLIDIÈRE Charly

Absents Excusés : Mme GARCIA Martine (Pouvoir à Mme BIZET Marianne)

Absents non excusés : Mr BEUZÉBOC Vincent, Mme BARRITAUD Élise,

Plusieurs personnes assistent à la réunion.

Désignation du secrétaire de séance : Mme BIZET Marianne a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, la séance peut valablement commencer, la séance est ouverte à 19H 30 sous la présidence de Monsieur Le Maire Anthony DUBUS. (sans Mrs BAILLARGEAT Arnaud, ROSTAN Amaury, Mme BIMBAUD Isabelle)

1-Approbation du PV de la séance du 17 Décembre 2024

Monsieur Le Maire soumet au vote, le PV est validé à l'unanimité sans observation.

2- Recherche d'un médecin avec le cabinet LABORARE : informations et conditions d'accueil.

Proposition de M. le Maire

- * Mise à disposition du Cabinet Médical Mardaré rue du champ des granges
- * Mise à disposition d'un logement
- * Durée de trois années de gratuité pour le logement et le cabinet

- Arrivée de Mr BAILLARGEAT Arnaud à 19 H 40

Madame BIZET Marianne précise qu'un engagement de cinq ans de rester sur la Commune est demandé.

Des conseillers remarquent que le candidat peut venir s'installer et partir avant la fin des 3 ans (Mme KENNEL, Mrs BAILLARGEAT, CLIDIÈRE et MOREAUX).

Monsieur le Maire précise qu'il faut avancer dans le dossier pour pouvoir réaliser l'installation d'un médecin.

Monsieur Le Maire soumet au vote : le CM accepte à l'unanimité.

3-Tarifs de location de mobil-home Village Vacances Les Fruitières

Mme SOULAS Corinne propose les tarifs de location des nouveaux Mobil-Homes qui seront installés en mars prochain, objet de demande de location

Actuellement le tarif du Mobil-home n° 5 - 4 couchages est : HS 395 € - BS 295€
Forfait chauffage du 01/11 au 31/03 +50€

Mme SOULAS Corinne propose pour les nouveaux Mobil-homes –
MH Super Mercure - sans climatisation -5 couchages HS 420 € - BS 320€
Forfait chauffage du 01/11 au 31/03 +50€

MH Super Mercure – avec climatisation - 5 couchages HS 445 € - BS 320€
Forfait chauffage du 01/11 au 31/03 +50€

Le CM accepte à l'unanimité.

10- Demande de subvention FAR 2025 pour projet d'achat d'un broyeur pour l'entretien des chemins de randonnées.

Dossier N°1 : coût 8 000 € HT – Subvention FAR 4500 € – Autofinancement 3500 €

Le CM accepte à l'unanimité.

- *Monsieur MOREAUX Mathieu quitte la salle du Conseil à 20H15 retour à 20H25*

11-Demande de subvention FAR 2025 pour projet de travaux de rénovation d'un bâtiment communal

Dossier n° 2 : Réhabilitation bâtiment Communal : Isolation, menuiserie, mises aux normes électriques

Budget 13000 € HT – subvention FAR 6 000 € - Autofinancement 7000 €

Le CM accepte à l'unanimité

12-Demande de subvention DETR 2025 pour projet de travaux de rénovation d'un bâtiment communal

réhabilitation : phase 2 pour la Mairie, remplacement des fenêtres (Salles du CM , Salle de réunion et bureau Aff sociale) et Fenêtres/portes du bâtiment Familles Rurales,

BUDGET 35 174 € HT - 40% de Subvention DETR soit 14 070 € - Autofinancement 21 104 €

Le CM accepte à l'unanimité.

Questions diverses :

Pour Information concernant la Boulangerie La Fournée Nouaijaude

Monsieur Le MAIRE informe le CM- Audience le 19 Février 2025, Demande d'expulsion et fin du bail.

Proposition de Madame MATHE reçue par courrier - Vente licence IV au prix de 8 000 €.

Madame Ponceau Brigitte fait le point sur le SYMCTOM concernant Redevance Incitative, tous les individuels sont désormais équipés de bacs ou sacs « pré-payés », pour les bacs collectifs reste à définir l'emplacement.

Ciné -Campagne :

Commission Culture - CDC MOVA -Programmation 2025 sur l'ensemble de la CDC MOVA

Dates à retenir : 6-7-8 Août 2025 et 13-14-15- Août 2025

Il y aura besoin de Bénévoles pour cette soirée.

Prochain Conseil Municipal Extraordinaire le Mardi 18/02/2025 à 19H30 en salle du Conseil – Mesures d'urgence pour éboulement Chemin Rural des Pérelles à la Frissonnette.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20h45.

Le Maire,
Anthony DUBUS



La Secrétaire,
Marianne BIZET

